

# Contrat de service Mediline-Gateway FORS

## 1. Général

Pour l'utilisation du **Mediline-Gateway FORS** et son portail, le présent contrat de service ainsi que les conditions générales de vente et de livraison (CGVL) de FORS SA s'appliquent. Si les conditions générales de vente et de livraison (CGVL) de FORS SA ne contiennent aucune disposition, c'est le code suisse des obligations qui s'applique.

Les conditions générales de l'utilisateur ne s'appliquent pas.

Toute utilisation est soumise aux conditions suivantes.

## 2. L'enregistrement et la connexion

L'utilisateur a l'obligation d'enregistrer ses coordonnées auprès de FORS SA. Le client reçoit un lien d'enregistrement sur l'adresse email qu'il aura indiqué, ce qui lui permet de créer son login.

L'accès sera activé dès que possible, généralement dans un délai de 10 jours à moins qu'une date d'activation spécifique soit demandée.

L'utilisateur peut à tout moment demander l'annulation de son inscription mais les frais annuels déjà versés ne seront pas remboursés.

## 3. Résiliation de la relation contractuelle

L'utilisateur peut résilier cette relation contractuelle à la fin de la période de location minimale d'un an et ceci à tout moment pour chaque fin d'un mois. Le délai de préavis pour la résiliation est **de 3 mois**. En cas de violation grave du contrat par l'utilisateur, la résiliation contractuelle peut être résiliée à tout moment par FORS SA sans préavis. Les réclamations par l'utilisateur pour dommages sont exclues.

## 4. Prix et services

Tous les prix des services sont en francs suisses (CHF) plus TVA.

La manière, l'étendue et les caractéristiques des services correspondent à la confirmation de commande ou à la liste de prix.

La **facturation pour les frais annuels est facturée une fois par an** et doit être payée à l'avance.

Les **tarifs de service** peuvent être **ajustés annuellement** par FORS SA.

Les modifications tarifaires sont notifiées 4 mois avant leurs entrées en vigueur, afin que la résiliation soit toujours possible sous réserve d'un préavis de 3 mois.

**L'utilisateur dispose d'une carte SIM**, qui peut être utilisée uniquement dans le cadre du Mediline-Gateway FORS. Toute autre utilisation de la carte SIM est interdite. En cas de mauvaise utilisation, la carte peut être bloquée.

## 5. Modalité de paiement

Les factures de FORS SA doivent être payées au plus tard 30 jours après la date de la facturation.

Si l'utilisateur ne respecte pas les délais de paiement convenus, il doit payer des intérêts moratoires de 5% à compter de la date d'échéance sans mise en demeure.

Si l'utilisateur est en retard de paiement, FORS SA est en droit de bloquer l'accès au système sans préavis.

L'utilisateur est tenu de dédommager FORS SA de l'intégralité des dommages subis. FORS SA est également en droit d'annuler sans préavis toutes les commandes déjà confirmées à l'utilisateur mais non encore exécutées ou en cours d'exécution.

## 6. Droits en ce qui concerne le système et la licence

Tous les droits de propriété intellectuelle sur le système restent la propriété de FORS SA ou du développeur du système (Hard-/Software). Lors du paiement des frais, l'utilisateur acquiert une licence non exclusive et non transférable d'utilisation du système valable pour la Suisse et la principauté du Liechtenstein.

FORS SA est en droit de bloquer l'accès au système si l'utilisateur ne paie pas les frais ou ne respecte pas les dispositions du présent contrat de service.

## 7. Entretien et temps d'arrêt

Le provider et le fournisseur ont le droit d'effectuer des travaux d'entretien régulier sur le système sans préavis. Les travaux de maintenance peuvent avoir pour conséquence que le système est temporairement limité ou inopérant (temps d'arrêt). Le provider et le fournisseur s'efforceront de réduire au minimum les temps d'arrêt et de concentrer l'entretien sur les périodes de faible utilisation. Les demandes de dommages-intérêts de l'utilisateur sont exclues.

## 8. Limitation de responsabilité

Le provider exclut sa responsabilité dans la mesure où la loi l'autorise. Notamment, le provider n'assume aucune responsabilité pour le fonctionnement du réseau, le contenu transmis, l'utilisabilité et l'adéquation du système à des fins spécifiques, la protection contre les pirates informatiques, les virus ou autres logiciels malveillants.

En particulier, les demandes d'indemnisation de l'utilisateur pour des dommages indirects, directs ou des dommages consécutifs ainsi que tous les autres coûts sont explicitement exclus. L'assurance pour les appareils entreposés est la responsabilité exclusive du propriétaire des biens. Le provider ne garantit pas la sécurité et la stabilité du système et des données transmises.

## 9. Dispositions relatives à la protection des données

L'utilisateur garantit que les données mises à disposition de FORS SA sont exactes, complètes et véridiques.

FORS SA n'utilise les données qu'aux fins suivantes: gérer et exécuter les services, gérer les demandes des utilisateurs et gérer les comptes utilisateurs.

FORS SA collecte, enregistre et utilise les données à des fins internes et ne les met par à disposition des tiers, à l'exception de l'exécution du travail de service à la clientèle par les partenaires de service. Toutefois les données peuvent être transférées vers des centres de données pour le classement. On s'attend à ce que les données des utilisateurs soient conservées pendant une période de 5 (cinq) ans.

FORS SA respecte les prescriptions obligatoires en matière de protection des données et de sécurité des données en Suisse et prend toutes les précautions raisonnables pour assurer la protection des données et la sécurité des données. Cependant, étant donné la nature d'internet, il n'est pas possible de garantir à 100% une sécurité des données de l'utilisateur.

## 10. Juridiction compétente et droit applicable

Toute modification du présent contrat doit être faite par écrit: La nullité partielle des dispositions n'entraîne par la résiliation du contrat. La relation contractuelle est soumise au droit suisse. **Le tribunal compétent pour les deux parties est Bienne/BE.** FORS SA peut également intenter une action contre l'utilisateur devant les tribunaux compétents au domicile/résidence de l'utilisateur.

## 11. Entrée en vigueur

Le présent accord entre en vigueur dès sa signature.

Lieu et date:

Signature FORS SA:

.....

.....

Lieu et date:

Signature de l'utilisateur:

.....

.....

Prénom et nom:

.....